

Procès-verbaux : séances de l'année 1953 [suite et fin]

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **65 (1951-1953)**

Heft 285

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Extrait des Procès-verbaux des séances de la Société vaudoise des Sciences naturelles

Séance du mercredi 1er juillet 1953, à 20 h. 30.

Salle Tissot.

Présidence : M. Héli Badoux, président.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 21 juin est adopté.
Don à la bibliothèque. — De M. WERNER WURGLER : « Coulure de la vigne et traitements auxiniques », 1952.

Communications scientifiques.

Nicolas Oulianoff. — *Feldspaths néogènes dans les schistes lustrés du Val Ferret* (avec projections). (Voir Bulletin 284, p. 471.)

M. Trümpy signale que ses propres observations sur des schistes lustrés dans la région confirment l'opinion de M. Oulianoff.

Mlle Suzanne Meylan. — *Polarité électrique des racines (Lens culinaris MEDIKUS)* (avec projections).

Paul-E. Pilet. — *Polarité, auxines et physiologie des racines (Lens culinaris MEDIKUS)* (avec projections).

Séance extraordinaire du mercredi 23 septembre 1953, à 18 h. 15,
au Pavillon scientifique du Comptoir suisse.

Au nombre des attractions qu'offrait cette année le Comptoir suisse figurait un « Pavillon des Atomes et Radiations », organisé par le Fonds national de la Recherche avec la collaboration de l'Institut de physique nucléaire de l'Université de Lausanne, de l'Institut anticancéreux romand et des Instituts Roentgen de Berne et Zurich.

La séance extraordinaire convoquée à cette occasion a rencontré un vif succès, avec la participation de 180 membres de la Société et de l'Union. Le président étant retenu par ses travaux de géologue, elle fut présidée par M. Charles Haenny, vice-président, et principal organisateur du Pavillon. M. Haenny introduit la visite par un exposé d'une demi-heure, puis les participants, répartis en groupes, passent devant les démonstrateurs qui présentent les vingt-cinq expériences sur la radioactivité et ses applications et sur le rayonnement cosmique, et qui répondent sans se lasser aux nombreuses questions posées par les visiteurs.

Séance du mercredi 28 octobre 1953, à 20 h. 30.

Salle Tissot.

Présidence : M. Héli Badoux, président.

Les procès-verbaux de la séance ordinaire du 1er juillet et de la séance extraordinaire du 23 septembre sont adoptés.

Décès. — Trois de nos membres sont décédés depuis la dernière séance d'été : le 16 août, M. *Gustave Piquet*, chimiste à la Station fédérale d'essais agricoles, membre depuis 1930 ; le 3 octobre, M. *Louis Lagnaz*, herboriste à Lausanne, membre à vie depuis 1934, et le 23 octobre, M. *Maurice Lugeon*, professeur honoraire de l'Université de Lausanne ; M. Lugeon avait été admis en 1886 et nommé « membre émérite » en 1928 ; il fut président de la Société en 1901.

Candidatures. — M. *Jacques Bourgeois*, étudiant en sciences naturelles à Lausanne, présenté par MM. Pilet et Villaret ; M. *Raymond Gaille*, professeur aux Gymnases, à Lausanne, présenté par MM. Jean Regamey et Léon Meylan.

Distinctions. — M. *Charles Linder* a été nommé « membre d'honneur » de la Murithienne. M. *Gustave Swoboda*, secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale à Genève, a reçu la Médaille Buys-Ballot de l'Académie royale des sciences de Hollande. Enfin la Société italienne d'Hématologie a élu « membre d'honneur » M. le Dr *Robert Feissly*.

Don à la bibliothèque. — Des Stations fédérales d'essais agricoles : diverses publications, parmi lesquelles des travaux de MM. AUBERT, BOVEY, GALLAY, GEIER, MÜNSTER, SAVARY et WURGLER.

Communication scientifique.

Edmond Binggeli. — *Les neutrons cosmiques dans les eaux du Léman* (avec projections).

Une discussion s'engage à la suite de cet exposé, à laquelle prennent part notamment MM. Haenny et Perrier.

Séance du mercredi 11 novembre 1953, à 16 h. 30.

Salle Tissot.

Présidence : M. Héli Badoux, président.

Le procès-verbal de la séance du 28 octobre est adopté.

Admissions. — MM. *Jacques Bourgeois* et *Raymond Gaille*, présentés le 28 octobre.

Candidature. — Mme *Cécile Schenk*, licenciée ès sciences, à Zurich, présentée par Mlle Meylan et M. de Beaumont.

Communications scientifiques.

Arnold Bersier. — *Les moraines de la région Chessel-Noville* (avec projections).

L'auteur répond aux questions de MM. D. Aubert et de Beaumont, ce dernier s'informant de l'intérêt qu'il y aurait à conserver une ou deux des collines morainiques présentées par M. Bersier.

(Voir ce *Bulletin*, p. 489.)

Henri-A. Guénin. — *L'évolution de la formule chromosomiale chez les Blaps (Col. Tenebr.)* (avec projections).

Héli Badoux. — *Un exemple de développement de quartz authigènes dans les Flyschs préalpins* (avec projections).

(Voir ce *Bulletin*, p. 481.)

Séance du mercredi 25 novembre 1953, à 20 h. 30.

Salle Tissot.

Présidence : M. Héli Badoux, président.

Le procès-verbal de la séance du 11 novembre est adopté.

Admission. — Mme *Cécile Schenk*, présentée à la dernière séance.

Candidature. — M. *Olivier Budry*, ingénieur, domicilié à Pully, présenté par MM. Héli et Victor Badoux.

La séance étant consacrée à la Commission vaudoise pour la Protection de la Nature, M. Badoux remet ses fonctions présidentielles à M. Charles Chessex, président de cette Commission. Avant de donner la parole aux conférenciers, M. Chessex signale les démarches entreprises en vue de faire une Réserve de l'étang du Bois de Sépey près Cossonay.

Charles Massy. — *Influence de la forêt sur le régime des eaux. Le reboisement : moyen préventif contre les inondations et l'érosion* (avec projections).

Richard Niggli. — *Le reboisement du bassin de réception de la Baye de Montreux* (avec projections).

Assemblée générale du mercredi 9 décembre 1953, à 16 h.

Salle Tissot.

Présidence : M. Héli Badoux, président.

Le procès-verbal de la séance du 25 novembre est adopté.

Admission. — M. *Olivier Budry*, présenté le 25 novembre.

Distinction. — M. le professeur *Paul Hauduroy* a été récemment nommé officier de la Légion d'honneur.

Ordre du jour statutaire.

1. M. *Badoux* donne lecture du

Rapport du Comité pour l'année 1953.

Membres. — Le tableau ci-dessous présente l'état nominatif des membres de la Société et les changements survenus depuis 1952.

	1952	1953	Différences
Membres d'honneur	13	13	
» émérites	9	8	—1
» à vie	30	29	—1
» corporatifs	23	23	
» (ordinaires et exonérés)	347	349	+2
	<u>422</u>	<u>422</u>	<u>0</u>

On peut classer les membres ordinaires dans les trois groupes suivants : membres urbains 178 (dont 5 en congé), membres forains 126 (dont 3 en congé), étudiants 25 (dont 2 en congé) : total 329.

La Société a eu le regret de perdre cinq de ses membres, décédés au cours de l'année :

- MM. Lucien Noverraz, membre ordinaire, reçu en 1923
- Jean Lieber, membre ordinaire, reçu en 1947
- Gustave Piguet, membre ordinaire, reçu en 1930
- Louis Lagnaz, membre à vie, reçu en 1934
- Maurice Lugeon, membre émérite, reçu en 1886.

Trois de nos membres n'ayant pas satisfait aux exigences de l'article 8 de nos statuts sont considérés comme démissionnaires. Il s'agit de Mme Louise Bentley-Guex, MM. René Mamie et Maurice Monnier. — Les membres suivants ont été amenés à démissionner à la fin de l'année dernière :

- MM. Jean-Pierre Hennard, pharmacien
- Robert Matthey, ingénieur-chimiste
- Daniel Reymond, étudiant.

Nous avons eu le plaisir de recevoir dix membres ordinaires nouveaux :

- MM. Eric Du Pasquier, licencié ès sciences
- Ernst Bloch-von Mandach, ingénieur-chimiste
- Jean-Pierre Ribaut, étudiant en sciences
- Jean-Pierre Borel, ingénieur-physicien
- Michel Gay, étudiant en sciences
- Jean Zarkh, ingénieur-chimiste
- Jacques Bourgeois, étudiant en sciences
- Raymond Gaille, professeur au gymnase
- Mme Cécile Schenk, licenciée ès sciences
- M. Olivier Budry, ingénieur-chimiste.

Séances. — Nous avons tenu cette année treize séances ordinaires, trois assemblées générales et une séance extraordinaire. Vingt-et-une communications ont été présentées traitant de sujets divers : botanique (4), biologie (1), génétique (2), géologie (7), ornitholo-

gie (1), parasitologie (3), physique nucléaire (1) et sylviculture (2).

Six conférences ont été consacrées à des sujets de géologie, de bactériologie, au développement des sciences dans le canton de Vaud, de physique nucléaire, d'ornithologie et d'anthropologie. Une séance a été réservée à la projection de films sur l'industrie du pétrole. La Société a tenu une séance extraordinaire avec grand succès au Pavillon scientifique du Comptoir suisse, organisé par le Fonds national de Recherches scientifiques sous la haute direction de M. Haenny.

En plus une séance a été organisée en collaboration avec la Société vaudoise de Médecine, séance consacrée aux maladies professionnelles et qui fut tenue à l'auditoire d'anatomie pathologique.

Les questions posées au Comité ont été moins nombreuses que par le passé, une seule nous est parvenue relative à un point de physique nucléaire à laquelle réponse fut donnée.

L'assemblée générale d'été a eu lieu dans la région du Vully. Elle débuta par une visite des ruines romaines d'Avenches ; puis les autocars nous transportèrent sur la dorsale du Vully où eut lieu, en plein air, la séance. La géologie de la région, la flore et la faune de la réserve de la Sauge furent brièvement évoquées. Les participants se rendirent ensuite à la Sauge où après s'être restaurés de petits groupes envahirent la réserve, mais durent battre en retraite sous une pluie diluvienne. Ayant tant bien que mal récupéré leurs occupants, les cars reprirent la direction de Lausanne par la route d'Yverdon. Cependant, malgré le mauvais temps, la gaité ne cessa de régner. L'image du grand marais sous la pluie se transformera avec le temps en un souvenir agréable et durable.

Pour la conférence académique que nous organisons en février 1954, nous avons fait appel à un conférencier étranger, le Professeur Francis Perrin, de Paris, Haut Commissaire à l'Énergie atomique, qui traitera le sujet suivant : Le développement de l'énergie atomique en France.

Le cours d'information a été consacré aux « matières plastiques », corps qui prennent dans la vie moderne et par leurs applications dans les sciences une place sans cesse grandissante. Le cours comportait cinq leçons : deux sur la chimie des plastiques par M. Goldstein, deux sur leurs propriétés physiques par M. Sadron, de Strasbourg, et une sur leurs applications pratiques et leur fabrication, par M. E. Veillon. Ce cours rencontra un vif succès auprès des étudiants et du public scientifique de Lausanne. Les finances d'inscription pour les personnes non affiliées à la Société vaudoise furent les mêmes que l'an passé. Elles n'ont pas permis de couvrir les dépenses occasionnées par la venue d'un conférencier étranger, mais le déficit fut faible (103 fr. 60).

Publications. — Les publications de l'année comprendront trois bulletins : n° 283 et n° 284 et le n° 285, en préparation, qui sortira de presse au début de l'année. Des circonstances particulières n'ont

pas permis de publier cette année de *Mémoires*. Nous remercions Mademoiselle Meylan de son dévouement et de l'excellent travail fourni.

L'état de notre trésorerie n'est pas trop inquiétant malgré l'augmentation constante des frais de la Société, prix d'impression, etc. Cela tient à diverses mesures prises par le Comité.

Les annonces insérées dans les pages de garde de nos bulletins nous rapporteront cette année la somme probable de 1600 fr. comme l'an passé. C'est M. P.-A. Mercier, rédacteur-adjoint, qui a assuré la régie de la publicité. Nous le félicitons vivement pour l'excellent résultat atteint et pour son dévouement.

Les cartes de membre ont comporté, cette année, une rubrique spéciale permettant à chacun d'accompagner le montant de sa cotisation d'un don. Il en est résulté une amélioration de notre trésorerie de 619 fr. Nous adressons aux généreux donateurs les remerciements de la Société.

Les Câbleries de Cossonay nous ont fait don d'une somme de 200 fr.

Le Comité vous propose de ne pas modifier le montant de la cotisation pour 1954. Comme l'an passé, les dons, même modestes, seront les bienvenus. Une case laissée libre sur les bulletins de versement facilitera la tâche des donateurs.

Une difficulté a surgi relative à nos publications : l'Office fédéral de l'impôt sur le chiffre d'affaires s'est aperçu que la Société n'avait jamais payé cet impôt. Si le *Bulletin* de la S. V. S. N. peut à la rigueur être considéré comme une revue exonérée de l'impôt d'après les critères administratifs, il n'en est pas de même des *Mémoires*. Cet office fédéral est en droit de frapper le *Mémoire* d'un impôt de 4 % sur le coût de l'impression, avec effet rétroactif de cinq ans. Cela entraînerait, outre une charge financière supplémentaire chaque année, un rappel de 8 à 900 fr.

Le Comité a entrepris des démarches auprès des autorités cantonales et fédérales pour obtenir la dispense de l'Icha. Ce but ne pourrait être atteint qu'en modifiant le titre des *Mémoires*. Quelle doit être cette modification ? une formule satisfaisant à la fois les autorités fédérales et la S. V. S. N. n'a pas encore été trouvée.

Comité. — Le Comité s'est réuni en cinq séances où ont été discutées toutes les questions intéressant notre Société. Une collaboration étroite entre les membres du Comité a rendu cette tâche aisée et agréable.

Union de Sociétés scientifiques vaudoises. — Le comité directeur de l'Union s'est réuni une fois par mois pour établir l'horaire des séances des sociétés affiliées afin d'éviter toute coïncidence des dates. A une ou deux exceptions près ce but a été atteint.

Une demande auprès de l'Etat de Vaud a permis de déclarer Sociétés d'utilité publique les Sociétés affiliées à l'Union.

Comme l'an passé, Mlle Bouët, qui assure la convocation des membres de toutes ces sociétés, a assisté à toutes les séances de l'Union et nous la remercions de son précieux concours.

Mesdames, Messieurs,

Au terme de cette année de présidence il me reste l'agréable devoir de remercier tous ceux qui se sont dévoués pour la bonne marche de la Société, tout particulièrement les trois personnes dévouées qui forment l'armature administrative de la Société vaudoise : Mlle S. Meylan, notre rédactrice, Mlle M. Bouët, qui dirige notre secrétariat, et M. P.-A. Mercier, rédacteur-adjoint.

Ma reconnaissance va aussi aux membres du Comité qui ont fait tout leur possible pour me faciliter la tâche, aux anciens présidents dont les conseils me furent précieux, et à tous nos membres qui ont participé à la vie scientifique de notre Société, en venant dans cette salle nous faire des conférences ou nous exposer les résultats de leurs travaux.

2. M. Blanc présente le

Rapport de la Commission de gestion pour 1953.

La Commission de gestion s'est réunie *in corpore*, le 2 décembre, avec le Comité ; elle a pris avec satisfaction connaissance du rapport qui vient de vous être présenté, et qui prouve que l'activité de la S. V. S. N. ne s'est pas ralentie et qu'elle continue à jouer, dans le cadre restreint de notre canton, le rôle que lui assignèrent nos devanciers.

Le cours d'information donné ce printemps fut une pleine réussite : cette institution a maintenant fait ses preuves et les futurs comités s'efforceront sans doute de persévérer dans cette voie.

L'alerte provoquée par le fisc fédéral, à propos de l'impôt sur le chiffre d'affaires à percevoir, dit-on, sur nos *Mémoires*, a suscité une prompte riposte, dont nous devons remercier les organes responsables de la Sociétés. Nous exprimons le vœu que nos membres fassent confiance au Comité pour les mesures qu'il jugera opportun de prendre afin de parer au danger : nous savons qu'il le fera au mieux des intérêts de la S. V. S. N.

Nos membres s'étonnent sans doute de n'avoir reçu aucun *Mémoire* durant cette année. Ils remarqueront que trois parurent en 1950, deux en 1951, un seul en 1952 ; nous sommes certainement parvenus au terme de cette diminution. Il est hors de doute qu'elle n'est attribuable ni à un ralentissement du travail scientifique de nos membres, ni à une négligence de notre rédacteur. La cause en est bien plutôt dans les frais fort élevés que l'impression d'un *Mémoire* entraîne pour l'auteur, surtout s'il s'agit d'une thèse de doctorat. L'article 29, lettre c) de notre Règlement qui fixe le plafond de la contribution de la Société dans un tel cas, devra être adapté, pensons-nous, aux conditions actuelles. Nous pensons que le Comité se-

rait bien inspiré de proposer une modification de cet article à une prochaine assemblée générale.

En terminant, nous pensons exprimer les sentiments de tous les membres de notre compagnie en disant à notre Comité, ainsi qu'à tous ceux qui travaillent à la bonne marche de ses travaux, combien nous leur en sommes reconnaissants.

Signé : C. BLANC, GUÉNIN, D. AUBERT.

L'assemblée adopte les deux rapports.

3. *Nomination du Comité.* — MM. *Haenny* et *Dedie* donnant leur démission, l'assemblée élit MM. *Edmond Altherr* et *Daniel Aubert*. Le Comité de 1954 sera composé de la façon suivante : M. *Héli Badoux*, confirmé une seconde année dans ses fonctions de président ; M. *Daniel Aubert*, vice-président ; MM. *Louis Fauconnet*, *François Chérix* et *Edmond Altherr*.

4. *Nomination de deux membres de la Commission de gestion.* — M. *Charles Blanc* quitte la Commission ayant accompli ses trois ans, et M. *Daniel Aubert* a accepté une élection au Comité. Leurs successeurs, MM. *Charles Haenny* et *Jean Regamey*, prennent place à côté de M. *Henri-A. Guénin*.

5. *Cotisations.* — Le comité propose de se tenir aux tarifs actuels qui sont 12 fr. pour les membres urbains, 8 fr. pour les membres forains ou résidant à l'étranger, 6 fr. pour les étudiants, 20 fr. pour les membres corporatifs et 150 fr. pour les membres à vie ; finance d'entrée 5 fr.

M. *Cosandey* estimerait justifiée une élévation de ces chiffres, étant donné les difficultés financières dont pâtit la Société. M. *Robert Mercier* rappelle que de telles difficultés ont déjà été surmontées sans que l'on augmentât les prestations des membres. M. *Haenny* propose que soit reprise la question à la prochaine assemblée générale, suivant l'état des comptes de 1953. L'assemblée se rallie à cette suggestion.

6. *Budget pour 1954.* — M. *Chérix*, trésorier, en présente le projet, adopté à l'unanimité.

RECETTES	BUDGET 1954	DEPENSES
Intérêts	Fr. 2700.—	<i>Bulletin</i> Fr. 6500.—
Redevance de l'Etat	3000.—	Traitements 2400.—
Cotisations	3600.—	Frais généraux 1400.—
Financés d'entrée	50.—	Fond. de Rumine
Recettes diverses		(abonnements) 700.—
(publicité, etc.)	1650.—	
	<u>Fr. 11000.—</u>	<u>Fr. 11000.—</u>

7. *Horaires des séances.* — Là non plus, pas de discussion sur les dates prévues pour les treize séances ordinaires et les trois assemblées générales.

8. L'assemblée approuve la proposition présentée par M. Charles Chessex, président de la Commission vaudoise pour la protection de la nature, de porter à huit le nombre de ses membres, actuellement de sept, ce qui entraîne une modification de l'article 2 du Règlement de la Commission. Celle-ci a choisi son huitième mandataire en la personne de M. René Stucky, professeur.

9. M. Charles Chessex lit le

Rapport de la Commission vaudoise pour la protection de la nature en 1953.

L'activité de notre Commission s'est déroulée un peu dans l'ombre et a consisté principalement, cette année, en travaux de mise au point et de préparation. On ne s'étonnera donc pas trop de ne voir figurer dans ce rapport aucune des spectaculaires et substantielles réalisations qui ont marqué notre activité des années précédentes.

Nous avons eu le grand chagrin de perdre en cours d'exercice trois de nos dévoués collaborateurs, MM. David, ancien instituteur à Chavornay, Fillietaz, jardinier-chef à Montreux et Chatelanat, municipal à Veytaux. Le nombre de nos délégués a ainsi passé à 50 seulement. Plusieurs localités devraient être pourvues ou repourvues et nous espérons vivement que le nouveau Comité de la Ligue suisse pour la protection de la nature facilitera notre tâche à cet égard en mettant à notre disposition la liste des membres de la Ligue habitant le canton, liste que nous n'avons jamais pu obtenir jusqu'ici.

Si notre activité en matière de propagande n'a pas été très intense c'est avant tout à la multiplicité des occupations de chacun que nous devons l'attribuer. Il est évidemment très difficile de se distraire continuellement d'occupations professionnelles absorbantes, même lorsqu'il s'agit de poursuivre un but aussi noble et généreux. Ici encore, nous espérons pouvoir faire mieux à l'avenir, grâce à la publication de la liste des membres de la Ligue, ce qui nous permettra de créer d'utiles contacts et d'organiser des séances de propagande, conformément aux attributions qui nous sont dévolues.

La séance traditionnelle et réglementaire que nous offrons chaque année à la Société vaudoise des Sciences naturelles a eu lieu le mercredi 25 novembre ; nous avons présenté à cette occasion deux exposés accompagnés de projections : *Le reboisement, moyen préventif contre l'inondation et l'érosion*, par M. Charles Massy, Chef du Service cantonal des Forêts, Chasse et Pêche, et *Les travaux de reboisement du bassin de réception de la Baye de Montreux*, par M. Richard Niggli, Inspecteur des Forêts à Château-d'Oex.

Protection. — Voici tout d'abord des nouvelles de quelques-unes de nos réserves existantes, qui seront suivies d'un bref exposé de nos projets en matière de réserves nouvelles.

Sagne du Sentier : M. S. Aubert nous a fait part de son désir de voir accroître la superficie de cette réserve en y adjoignant un terrain adjacent, propriété communale. MM. Massy et Villaret ont été chargés d'étudier ce projet, au sujet duquel nous n'avons pris encore aucune décision ferme.

Réserve d'Aï : comme d'habitude, M. Reymond, gardien de la réserve, nous a soumis un excellent rapport, dont j'extrais quelques fragments :

« Lac d'Aï : les colmatages faits les années précédentes ont tous résisté, mais par contre il me paraît que la réfection d'un tronçon de 15 mètres de mur, côté sud, serait justifiée, car à cet endroit l'eau s'écoule en grande quantité, ce qui fait baisser rapidement le niveau du lac... »

« Faune : ... l'effectif des marmottes semble stationnaire... Sur le versant du Gêteillon, deux chamois ont séjourné presque tout l'été et il n'était pas rare de les voir brouter, vers 4 heures du matin, en amont du chalet de Têmeley. Il y avait aussi des chevreuils, qui faisaient souvent la traversée Têmeley-Joux de Mayen... »

... Le 12 juillet, au col du Luisset, à 7 heures, j'ai été intrigué par un vol de 8 pies qui s'agitaient autour d'un tronc d'arbre et j'y ai découvert un jeune lièvre commun qui avait un œil crevé et des blessures sur la tête. Je l'ai mis sous un buisson et, le soir, il avait disparu...

... Quant aux oiseaux, la nidification a été entravée par le retour de froid du mois de juin, où il y avait, au début du mois, 40 cm. de neige fraîche et, durant quelques jours, une température de 4 à 7 degrés sous zéro. A la fin de mai, un nid de Canards colverts était en construction dans les herbes bordant le lac d'Aï, côté nord-ouest. A la suite d'un orage, ce nid a été emporté par les vagues. Mais en octobre, j'ai vu parfois 8, parfois 12 colverts sur le lac. Outre les oiseaux habituels, je signale de fréquents passages d'Aigle royal, parfois même de deux de ces oiseaux qui, presque chaque fois, suivaient la ligne Pierre du Moëllé-Chaudemont-La Riondaz... »

« Flore : la floraison printanière a été tout particulièrement abondante, surtout pour les *Anemone vernalis*, *Saxifraga oppositifolia*, *Androsace helvetica*. J'ai trouvé plusieurs touffes de *Gentiana Kochiana* ayant parfois 8 à 12 fleurs. Près du col d'Aï, sous les aulnes verts, j'ai découvert quelques plantes de *Pyrola uniflora* et, sur la Tour d'Aï, une importante station de *Linum alpinum*. Dans les éboulis au pied nord de la Tour, j'ai noté une station de *Hedysarum obscurum* remarquable par la densité des couleurs et le nombre des plantes. »

« Visites : le nombre des visiteurs a été bien supérieur à celui des années précédentes... Signalons entre autres : ... deux élèves du Gymnase de Heidelberg, ... M. Fernand Rigot, chef du Service cinématographique du Ministère de l'Instruction de Belgique, ... 25 élèves du cours intercantonal des forestiers, etc., etc. »

« C'est avec plaisir que je constate que le public en général respecte la réserve et le jardin alpin et s'intéresse de plus en plus à la protection de la nature. Par contre, beaucoup de visiteurs ont exprimé le vœu qu'une affiche placée en divers endroits rappelle l'interdiction de cueillir des fleurs dans la réserve. »

Notre projet de constituer en réserve le marais des Monneaux, sur le territoire des communes de Mollens et Ballens, n'a malheureusement pas encore pu être réalisé. Ce retard est dû en partie à une série de fâcheux malentendus, et aussi beaucoup au manque de temps. Le projet reste au premier plan de nos préoccupations et sera repris activement dès le retour de la belle saison, vu que nous avons l'obligation avant toute chose de nous rendre sur place pour une entrevue avec les représentants des autorités communales.

Nous vous avons signalé l'année dernière un nouveau projet tendant à constituer en réserve naturelle l'étang du Bois du Sépey, près de Cossonay. Les pourparlers avec les autorités de la commune de Cossonay, propriétaire, ont continué cette année et sont sur le point d'aboutir. Nous n'avons pas rencontré de sérieuses difficultés, mais comme toujours en pareille occurrence les moindres démarches prennent un temps considérable. Les accords de principe étant intervenus, nous nous occupons maintenant d'établir le contrat de servitude, qui pourra vraisemblablement être signé au début de l'année prochaine. M. Boven s'est beaucoup dépensé à l'occasion de la création de cette nouvelle réserve et a droit à toute notre gratitude.

La municipalité de Bex se propose de demander la mise en réserve d'un petit territoire, au lieu dit « le Grand Marais ». Mis au courant de ce projet par notre délégué, M. Pierre Nicole, nous avons décidé de nous y intéresser et projetons, avant toute chose, une visite sur place, qui nous permettra de nous rendre compte des conditions et de conseiller utilement la municipalité sur la meilleure façon de procéder.

Nous avons écrit également à la municipalité de Château-d'Oex pour lui témoigner notre intérêt à l'égard de son projet d'extension de la réserve de la Pierreuse.

Toujours sous le signe de la protection, nous avons appris en février dernier que le Département des Travaux publics avait élaboré un plan d'aménagement de la plaine du Rhône, prévoyant une vaste zone de non bâtir dans la région de Villeneuve-Noville-embouchure du Rhône. On se souvient des graves menaces qui avaient pesé sur cette région il y a quelques années avec le projet d'aéroport de la Chillon-Airport. Le projet actuel du Département des Travaux publics est le résultat direct de la polémique qui s'était engagée à cette époque et à laquelle nous avons pris une part très active. Après avoir pris connaissance de ce projet, nous avons adressé une lettre au Chef du Département des Travaux publics, l'assurant de notre appui total. Constatant, lors de la mise à l'enquête publique du dit projet qu'il suscitait une vive opposition dans les milieux touristi-

ques et sportifs de la région de Montreux, nous avons écrit à nouveau au Chef du Département des Travaux publics, lui demandant de bien vouloir nous convoquer pour lui exposer notre point de vue en la matière. L'entretien en question n'a pas encore eu lieu.

Une nouvelle tentative du Kayak-Club de Lausanne d'obtenir une concession de camping à la roselière de Dorigny n'a pas trouvé grâce devant notre Commission.

Nous avons appuyé la protestation du syndic de Bex contre l'érection de trop nombreux monte-pente et télésièges dans la région Bretaye-Chamossaire-Lac des Chavonnes. Nous nous sommes en particulier vivement opposés à l'idée saugrenue de la construction d'une plage artificielle au bord de ce lac.

Tout récemment enfin, nous avons signé une lettre commune avec le Comité de la Section vaudoise du Heimatschutz, lettre adressée au président de la Commission des Finances du Grand Conseil et à la presse protestant contre la décision de réduire les crédits alloués par l'Etat au Département des Travaux publics pour son Fonds d'urbanisme. Cette réduction avait été votée en premier débat, comme nous l'ont appris les journaux. Nous venons d'apprendre que le résultat escompté a été obtenu.

Nous nous occupons aussi activement de la question de l'eau nauséabonde que l'on continue à déverser dans l'étang du Parc Bourget.

Dans le but de faciliter notre tâche à l'occasion de la création de nouvelles réserves naturelles, M. Boven a rédigé à notre intention et mis à notre disposition une « Notice juridique sur la création de réserves naturelles dans le canton de Vaud », texte qui est certainement appelé à nous rendre de grands services.

Désireux d'obtenir une meilleure coordination de nos efforts avec le Département des Travaux publics, nous avons prié le Chef de ce Département de bien vouloir désigner une personne chargée de servir d'intermédiaire entre le Département et notre Commission. Ce « délégué » a été désigné en la personne de M. Jean Vautier, géomètre officiel au Service des Bâtiments de l'Etat.

Education. — Nous vous avons exposé en détail l'année dernière les résultats fort encourageants obtenus par la sous-commission chargée de s'occuper du problème de l'éducation de la jeunesse en matière de protection de la nature. Quelques-uns des divers points énumérés alors ont reçu un commencement d'exécution ; pour un certain nombre d'autres points il nous faudra sans doute encore un peu de patience et, surtout, une vigilance sans cesse en éveil.

La conférence que nous offrons chaque année aux élèves de l'Ecole Normale a été donnée cette année par M. le Professeur Cosandey, que nous remercions. A la suite de cette conférence, M. Cosandey nous a soumis une proposition tendant à faire une place au sein de notre Commission à M. Stucky, Professeur de sciences à

l'École Normale. Les avantages que présenterait pour nous une telle collaboration sont si évidents qu'il paraît à peine nécessaire d'y insister. M. Stucky, sollicité, s'est déclaré d'accord de nous offrir sa collaboration, ce dont nous lui sommes infiniment reconnaissants. Il appartiendra à l'assemblée générale de la Société vaudoise des Sciences naturelles de prendre une décision à ce sujet.

CHARLES CHESSEX,
Président de la Commission vaudoise
Pour la Protection de la Nature.

<i>Actif :</i>	<i>Comptes de la Commission.</i>	
Carnet de dépôts BCV		Fr. 658.—
Solde en caisse au 31-XII-52		» 109.05
Subside de la L. S. P. N.		» 100.—
Total		<u>Fr. 867.05</u>
 <i>Passif :</i>		
Protection des eaux (cotisation)		Fr. 10.—
Déplacements		» 92.—
Timbres, téléphones		» 26.—
Total		<u>Fr. 128.—</u>
Solde restant		Fr. 739.05
 <i>Soit :</i>		
à la B. C. V.		» 658.—
en caisse		<u>» 81.05</u>

La Commission vaudoise pour la Protection de la Nature se compose de MM.

- Jacques de Beaumont, professeur à l'Université ;
- Pierre Boven, ancien procureur général ;
- Florian Cosandey, professeur à l'Université ;
- Charles Massy, chef du Service cantonal des Forêts, Chasse et Pêche ;
- Jean-Louis Nicod, professeur à l'Université ;
- René Stucky, professeur à l'École Normale ;
- Pierre Villaret, conservateur de l'herbier cantonal, secrétaire ;
- Charles Chessex, médecin-dentiste, président,

10. *Divers et propositions individuelles.* — M. Badoux informe l'assemblée de certaines difficultés surgies des récentes exigences formulées par l'Office fédéral des contributions. La Société, qui se croyait jusqu'ici exonérée de l'impôt sur le chiffre d'affaires sur ses publications, se voit réclamer l'icha sur les Mémoires, qui ne rentrent pas dans la catégorie des revues à parution régulière, comme son Bulletin, lesquelles sont franches d'impôt. En outre, elle devrait

s'acquitter d'un rappel de cet impôt pour cinq ans, ce qui représente près de 900 fr. Le président a fait démarches sur démarches pour obtenir une exonération ; il faudrait pour cela modifier le titre de nos Mémoires et les incorporer aux Bulletins, solution désavantageuse surtout pour nos services d'échange.

La discussion qui s'engage ne pouvant aboutir, il est décidé que la question sera tranchée par le Comité et la Commission de gestion.

M. Robert Mercier formule le souhait que la salle de lecture de la Société soit ouverte aux étudiants non membres. Il lui est répondu que tel est le cas depuis quelques années.

Conférence

Mme **Marguerite Lobsiger-Dellenbach**, directrice du Musée d'Ethnographie de la ville de Genève. — *Le Népal. Le pays et ses habitants* (avec de beaux clichés).

Notices nécrologiques.

Louis Lagnaz.

Le 3 octobre est décédé M. Louis Lagnaz, membre à vie de notre Société depuis 1934.

Herboriste bien connu à Lausanne, Louis Lagnaz avait mis sa connaissance des plantes médicinales au service des malades.

Jean Lieber.

Entré en 1947 à la SVSN, Jean Lieber est décédé le 31 mai 1953, à l'âge de 79 ans. Il avait suivi les traces de son père, mécanicien chez Sulzer, et avait fait son technicum à Winterthur. Après trois ans dans une firme industrielle à Paris, il voyagea en Amérique, Afrique et autres pays. Industriel et technicien, il s'établit à Lausanne où il lutte jusqu'à l'extrême limite de ses forces et réussit dans la mécanique pure, la soudure autogène, les brûleurs. Inventeur, il devient titulaire de trente-cinq brevets personnels.

Ouvert à toutes les questions et s'intéressant à toutes les sciences, abstraites ou concrètes, il aime la discussion franche et la sociabilité. Une fois retiré des affaires, et malgré son ouïe devenue déficiente, il suit des séances et conférences, participe à des cours, curieux jusqu'à ces derniers temps de toutes choses, après avoir lui-même beaucoup vu et lu. C'est un homme actif de corps et d'esprit qui vient de s'éteindre paisiblement.

C. L.

Maurice Lugeon.

Le 23 octobre 1953, la SVSN a perdu un de ses membres les plus éminents : le Professeur Maurice Lugeon. Il ne saurait être question en quelques lignes de retracer la vie et l'œuvre scientifique de Maurice Lugeon. Contentons-nous simplement d'indiquer la part qu'il a prise dans notre Société. Né à Poissy en 1870, il vient habiter Lausanne en 1877. Très jeune il est invinciblement attiré par les sciences naturelles. Admis dans la SVSN à l'âge de 16 ans, il y présente sa première note scientifique en 1887. Dès lors son œuvre trouvera pendant soixante-six ans son reflet dans notre *Bulletin*. Attiré au début de sa carrière par la molasse de Lausanne et ses fossiles : plantes et chéloniens, il va dès 1890 s'attaquer aux Préalpes du Chablais, puis aux Hautes Alpes calcaires, à la région du Simplon et aux Alpes penniques. Doué d'une sûreté de coup d'œil extraordinaire, il va, une fois convaincu de l'existence de nappes de recouvrement dans les Préalpes, débrouiller la structure si complexe de l'édifice alpin tout entier, du Bauges jusqu'aux Carpathes. Tout en construisant cette magnifique et géniale synthèse, il ne délaisse pas pour autant le travail précis du levé des cartes géologiques ; on lui doit trois feuilles admirables de l'Atlas géologique suisse, celle des Hautes Alpes calcaires entre la Kander et la Lizerne, celle de Saxon-Morcles et celle des Diablerets.

Nommé professeur de géographie physique à l'Université de Lausanne en 1898, la morphologie, science indispensable au géologue, le passionnera toute sa vie. On lui doit dans ce domaine également des travaux remarquables et parfois révolutionnaires sur les captures fluviales, les vallées énigmatiques, les glissements de terrains, etc.

Sa renommée scientifique très étendue le fit appeler en de nombreux pays, surtout pour l'étude géologique des projets des grands barrages dont il fut très rapidement le plus grand spécialiste. De ses voyages il rapporta de nombreuses observations nouvelles et originales.

Maurice Lugeon fut en tous les domaines de la géologie un esprit novateur, critique et enthousiaste. Gai, aimant la plaisanterie et la vie, brillant animateur, c'était un professeur remarquable qui forma de nombreux élèves, dont les carrières sont un témoignage de la valeur de son enseignement.

Malgré ses charges très lourdes, Maurice Lugeon ne se déroba jamais à ce qu'il considérait comme un devoir vis-à-vis de ses semblables. Ainsi de 1901 à 1902 il présida aux destinées de notre Société, à laquelle il resta toute sa vie attaché. Il contribua par son apport scientifique plus que tout autre à la vie de la SVSN, qui publia quatre-vingt-deux de ses travaux.

La mémoire de ce grand savant demeurera vivante dans notre Société ainsi que dans le monde géologique.

Lucien Noverraz.

Lucien Noverraz, membre de notre Société depuis 1923, est décédé le 12 janvier 1953 après une pénible maladie. Il était âgé de 61 ans. Il avait fait ses études à l'Université de Lausanne, où il obtint le grade de licencié ès sciences et fut assistant de minéralogie en 1914. Les sciences exactes physiques et mathématiques l'attiraient tout spécialement.

Entré dans l'enseignement secondaire, il enseigna les mathématiques à Aigle, puis en 1928 fut appelé à diriger les écoles de Bex et, de 1932 à 1943, le collège de Vevey. Ce maître excellent fut appelé à cette date au Collège scientifique de Lausanne où son enseignement était très apprécié. Ses qualités morales, sa franchise et son courage lui avaient gagné la profonde estime et l'amitié de ses collègues et de tous ceux qui eurent l'occasion de le connaître.

Gustave Piguet.

Membre de la SVSN depuis 1930, Gustave Piguet est décédé le 16 août 1953 après une courte maladie. Il était âgé de 60 ans. Chimiste analyste diplômé de l'Université de Lausanne, Gustave Piguet entre en 1921 à la Station fédérale d'essais agricoles où rapidement il devient chimiste de la Station d'œnologie. Il participe ainsi aux travaux de la station d'essais qui devaient aboutir à une amélioration des méthodes de vinification utilisées dans nos vignobles.

On lui doit des travaux remarquables sur le chimisme des moûts et des vins dont l'un fut distingué en 1936 par l'Office international des vins. Placé à la tête du service de contrôle des moûts et des vins, il devient le conseiller du vigneron vaudois. Homme affable et bienveillant, il était aimé de chacun.